

## Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent à tous les ateliers et séminaires du CBD Ca :

### Politique d'annulation

#### *Ateliers publics*

- Un remboursement complet moins des frais d'administration de 40 \$ (plus TPS) sera accordé dans le cas d'une annulation reçue dans les cinq jours ouvrables précédant l'activité. (Les demandes doivent être transmises par écrit.)
- Aucun remboursement ne sera accordé pour une annulation reçue moins de cinq jours ouvrables avant l'activité. Toutefois, si vous devez annuler votre participation à un atelier ou à un séminaire à moins de cinq jours ouvrables avant l'activité, vous pouvez :
  - transférer votre place à un collègue;
  - transférer votre inscription pour un autre atelier dans les six mois (d'une même année civile) si possible. Des frais d'administration de 40 \$ (plus TPS) s'appliqueront toutefois pour couvrir les dépenses déjà encourues en prévision de votre présence.
- Aucun remboursement ne sera accordé aux personnes qui annulent leur participation à une activité à laquelle elles étaient inscrites à la suite du transfert d'une inscription à une activité antérieure.
- Aucune possibilité de transfert ne sera offerte aux personnes qui omettent de fournir un avis de 24 heures.
- Les intempéries ne sont pas une excuse acceptable pour ne pas se présenter à une activité, sauf si le CBD Ca a annulé l'atelier.
- Le CBD Ca se réserve le droit de changer l'horaire ou le lieu d'une activité ou d'annuler une activité. Le cas échéant :
  - il tentera de transmettre un avis écrit de cinq jours ouvrables;
  - il offrira aux personnes inscrites une place dans un atelier subséquent;
  - il remboursera la totalité des frais d'inscription à ceux qui lui en feront la demande.

#### *Ateliers privés*

- Les frais d'annulation seront établis comme suit :
  - si l'atelier est annulé dans les sept jours précédant la date prévue, aucun remboursement ne sera accordé et les frais d'annulation seront de 100 % du coût de base de l'atelier;
  - si l'atelier est annulé de huit à quatorze jours avant la date prévue, les frais d'annulation seront de 50 % du coût de base de l'atelier;
  - si l'atelier est annulé quinze jours et plus avant la date prévue, les frais comprendront les frais d'annulation du ou des conférenciers auxquels s'ajouteront des frais d'administration de 150 \$.
- En cas de report d'un atelier, les frais suivants s'appliqueront :
  - des frais d'administration de 150 \$ PLUS tous les frais encourus par le ou les conférenciers.
- Le CBD Ca se réserve le droit de changer l'horaire d'un atelier privé en raison de circonstances hors de son contrôle, comme la maladie d'un animateur.

### Politique de paiement

- Toutes les factures sont payables dès réception.
- Aucune place n'est garantie tant que le paiement n'a pas été reçu.
- Le nom du Conseil du bâtiment durable du Canada apparaîtra sur le relevé de la carte de crédit.

### Protection des renseignements

- Les renseignements soumis seront traités confidentiellement et ne serviront qu'à l'inscription aux ateliers du CBDCa.
- Aucun renseignement ne sera vendu ou donné à de tierces parties.
- Le Conseil du bâtiment durable attache une grande importance à la protection et à la sécurité des renseignements personnels. Pour toute question ou inquiétude à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

CBD Ca – Janvier 2008